

Introduction

Responsabilité sociale des entreprises et développement durable ont envahi, depuis deux ans, le champ médiatique. Quotidiens, magazines économiques et même grand public y consacrent articles et dossiers : fonds éthiques, agences de notation sociétale, commerce équitable, codes de conduite, rapports de développement durable... Mais, si toutes ces notions sont présentées comme la nouvelle « révolution managériale », peu de Français savent exactement ce qu'elles recouvrent et quelle est leur origine. Elles sont pourtant au cœur des débats sur la mondialisation !

MONDIALISATION, SOCIÉTÉ CIVILE ET ENTREPRISES

La Banque mondiale, le FMI, l'OMC, l'OCDE, souvent relayés par la classe politique, affirment que la mondialisation est une chance et qu'elle bénéficiera à l'ensemble des populations de la planète. Mais l'homme de la rue, qu'il soit français, brésilien ou sénégalais, demeure à la fois inquiet pour son avenir économique (chômage au Nord, misère au Sud, etc.) et soucieux des nouveaux risques, qu'il soient alimentaires, industriels ou écologiques.

Les mouvements anti-mondialistes accusent en vrac le néo-libéralisme, le système financier mondial et les multinationales d'être à l'origine de tous les maux de la planète. Des multinationales qui sont en effet, depuis quelques années, au banc des accusés : Nike dénoncé pour la violation des droits sociaux dans les *sweatshops*, les « usines à sueur » de ses sous-traitants asiatiques ; Shell boycottée pour pollution lorsqu'elle veut couler une plate-forme en fin de vie, en mer du Nord ; TotalFinaElf

traîne les boulets de l'*Erika*, d'*AZF* à Toulouse et surtout du travail forcé en Birmanie...

Cette contestation des multinationales et de leurs marques globales touche leur image, leur « talon d'Achille ». Pragmatiques, les entreprises tentent de s'adapter pour répondre à cette demande éthique. Pendant les Trente Glorieuses, on leur demandait de produire toujours plus et à toujours moins cher. Désormais, consommateurs et salariés, quand ce ne sont pas les actionnaires eux-mêmes, exigent des comptes, non plus seulement sur l'augmentation des profits, mais aussi sur la façon « morale » de les obtenir : sans licencier ici pour « exploiter ailleurs », tout en économisant l'énergie et en produisant moins de déchets. Désormais, la « bonne » gestion doit être assortie d'une « bonne » conduite.

MARCHÉS FINANCIERS ET ENTREPRISES RESPONSABLES

Avant même que la société civile ne se dresse face aux entreprises en particulier aux États-Unis certains fonds d'investissement à caractère religieux ou philanthropiques pratiquaient la sélection de l'investissement par la morale. Mais l'influence grandissante des fonds de pension sur les marchés financiers, alliée à l'irruption des craintes écologiques, ont conduit à une montée en puissance de l'investissement responsable. Les fonds éthiques ne se contentent plus d'investir dans les sociétés financièrement les plus rentables, ils les sélectionnent également sur leurs performances sociales et environnementales.

Un nouveau métier est apparu pour répondre à leurs besoins : les agences de notation sociétale qui fournissent des indications sur l'éthique des entreprises. Fait significatif : le futur leader européen présumé de cette profession a été créé par Nicole Notat, ancienne secrétaire nationale de la CFDT ! Si la part de marché de ces fonds reste marginale (1 % dans la plupart des pays occidentaux), l'intérêt des fonds de pension anglo-saxons et le développement de l'épargne salariale en France vont stimuler avec vigueur le développement de ce type de fonds. Après avoir privilégié au temps des *golden boys*, spéculation, création de valeur et court terme, le marché, instruit par une tendance persistante à la baisse, ponctuée de quelques retentissantes catastrophes, redécouvre les vertus du long terme et du fameux adage, pourtant toujours problématique, « *ethics pays* » : à terme, une entreprise responsable serait plus rentable qu'une entreprise sans foi, ni loi...

LA RÉPONSE DES ENTREPRISES

Qui sait, en France, que la responsabilité sociale d'entreprise – apparue dans notre vocabulaire médiatique et managérial depuis quelques années – est une adaptation du

terme *Corporate Social Responsibility* (CSR) ? Formulé dès les années 1930, sur les campus américains, la CSR a été redéfinie dans les années 1970 par les professeurs et les chercheurs de *Business Ethics*.

Depuis plus de trente ans, aux États-Unis, ce courant s'oppose, en de vifs affrontements intellectuels et publics, au courant libéral : *stakeholders vs shareholders*, les parties prenantes contre les actionnaires. L'enjeu est énorme, dépassant le seul management, pour déboucher sur des dilemmes d'économie, de politique et de société : l'entreprise ne doit-elle rendre des comptes qu'à ses actionnaires et maximiser ses profits pour eux ou est-elle redevable, aussi, devant la société civile de ses impacts environnementaux et sociaux ?

Quand on demande aux Français, ce qu'est pour eux une entreprise socialement responsable, ils répondent simplement : une entreprise qui ne licencie pas quand elle fait des bénéfices. Les affaires Danone, Marks & Spencer et Michelin ont manifestement laissé des traces dans la conscience collective de notre pays. Le débat sur la mondialisation y est très présent : existe-t-il vraiment des licenciements « boursiers » ? Les multinationales qui annoncent, dans un brutal communiqué de presse « *profit warnings* » à la Bourse, délocalisations en France et plans sociaux dans le monde, sont-elles la cause de « l'horreur économique » ? Va-t-on vers une entreprise sans usines, comme le souhaite, M. Tchuruk pour le groupe Alcatel, avec une nouvelle division mondiale du travail : aux pays du Nord, le marketing, la recherche et développement, la finance et les profits ; aux pays du Sud, la production à bas prix pour des marques mondiales, avec son cortège de tragédies sociales et de pollution ?

LA MISE EN PLACE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DANS LES MULTINATIONALES

Les groupes globaux, confrontés à la mondialisation, ont mis en place des politiques de responsabilité sociale pour faire face à ces nouveaux problèmes : la gestion de la diversité devient, par exemple, un enjeu stratégique. Comment intégrer dans des sociétés où la norme est le « mâle blanc, anglo-saxon et protestant » la diversité des cultures, des races, l'égalité des chances entre hommes et femmes, pour offrir un reflet plus juste des sociétés dans lesquelles l'entreprise opère, pour présenter, enfin, un visage local à une clientèle locale ? Ils essayent également de réduire leurs « dégâts », en proposant des plans sociaux, lors de leurs restructurations. Mais leurs impacts sociaux négatifs restent forts : ils se mesurent à l'aune du développement de la précarité, des travailleurs pauvres (« *poor workers* »), se concentrant chez leurs sous-traitants qui doivent répondre à des pressions sur les prix et les délais les obligeant à « bricoler » socialement. La responsabilité sociale est une bataille quotidienne : les multinationales commencent à l'expérimenter, en élaborant de nouvelles politiques, en mobilisant leur management qui va être jugé sur des critères sociétaux et non plus seulement financiers. Mais 95 %

des entreprises sont des PME : l'agenda de la responsabilité sociale est encore loin d'être sur le bureau de ces chefs de petites et moyennes entreprises. Un long chantier, comme celui de la qualité dans les années 1980, s'est ouvert.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOTRE AVENIR À TOUS

Selon la Commission européenne, la responsabilité sociale est *aussi* (!) le moyen pour les entreprises de participer à la réalisation des objectifs de développement durable que les chefs d'État de l'Union européenne se sont fixés au sommet de Göteborg, en juin 2001. Qu'est-ce que ce développement durable, dont se réclament de plus en plus d'entreprises et qui est entré dans le dernier gouvernement français, avec une secrétaire d'État ? Cette notion a été lancée dans l'arène internationale en 1987, par M^{me} Gro Harlem Brundtland, alors Premier ministre de la Norvège, et chargée par l'Onu d'établir un rapport sur l'état de notre planète. Le but était de faire des propositions globales et compatibles, à la fois en matière d'environnement et de développement. Ce rapport, intitulé « *Notre avenir à tous* », propose la fameuse définition du développement durable, reprise dans tous les textes : « *Le développement durable (sustainable development) est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Il est une réponse aux cris d'alarme qu'ont poussé, dès les années 1970, les écologistes et les scientifiques, sur les risques de dégradation de la planète et sur « l'insoutenabilité » de notre modèle de développement. Ce même concept a été adopté, en 1992, lors du sommet de la Terre à Rio, par l'ensemble des États. Mais ses principes et son application (l'Agenda 21) sont applicables également aux collectivités locales, à la société civile et au *business*.

SUSTAINABLE BUSINESS OU BUSINESS AS USUAL ?

Les multinationales les plus avancées auront mis une bonne dizaine d'années à s'approprier le développement durable, et surtout à le mettre en pratique. Selon le principe de la « triple approche » : prendre en charge les questions environnementales et sociales, en les combinant avec leurs préoccupations économiques. Le secteur chimique mondial a mis en place, depuis Bhopal, le programme *Responsible Care* pour diminuer ses impacts environnementaux et ses risques industriels et produits. Les compagnies pétrolières (Shell, BP, TotalFinaElf) et les producteurs d'énergie (EDF, GDF) investissent dans les énergies renouvelables, dans des modes de production plus propres pour lutter contre le réchauffement climatique. Le mot d'ordre est le découplage pour que les courbes de la croissance économique et de la pollution ne soient plus parallèles. Des groupes comme Suez ou Vivendi Environnement exportent le modèle français de gestion déléguée pour que l'eau, l'un des enjeux majeurs du développement

durable, soit accessible à tous, dans les pays en voie de développement. Malgré les initiatives de ces pionniers, un rapport récent du Programme des Nations-unies pour l'environnement (PNUE) sur vingt-deux secteurs économiques démontre que « *l'état de la planète se dégrade, mais pour beaucoup les affaires continuent comme à l'accoutumée* ». Le PNUE attribue cette dégradation au fait que, dans la plupart des secteurs industriels, seul un petit nombre d'entreprises se préoccupe sérieusement du développement durable. Il est vrai que nous sommes encore loin du compte...

GREENWASHING ET WINDOW DRESSING ?

Les sceptiques et les opposants à la responsabilité sociale des entreprises et au développement durable sont nombreux : ces généreux concepts ne seraient-ils pas de la poudre aux yeux, du *window dressing* (littéralement : « composition d'étalage »), de l'image, des relations publiques, du *greenwashing* (littéralement : « peindre en vert son image »), alors que, dans l'arrière-boutique, le *business* continuerait comme avant ? Sur Internet, des ONG spécialisées dans la « surveillance » des multinationales décernent, ironiquement, des prix aux meilleurs *greenwashers*...

Il est vrai qu'aujourd'hui, les rapports dits de développement durable ressemblent encore trop à des catalogues de « *best stories* », avec des images d'enfants souriants. Les entreprises commencent seulement à ouvrir le dialogue avec leurs parties prenantes, à accepter une critique de fond. De même, la mise en place de systèmes de *reporting* fiables sur leurs impacts sociaux et environnementaux, avec des contrôles externes, est un long chemin : rappelons-nous qu'il a fallu des dizaines d'années pour avoir un *reporting* financier fiable. Enfin... que l'on disait, et que l'on croyait fiable (cf. Enron ou Worldcom) !

VERS UNE MUTATION DU CAPITALISME ?

Alors que le Sommet Mondial du Développement durable de Johannesburg, dix ans après celui de la Terre à Rio, a rappelé la mesure et la complexité des enjeux de la planète (environnement et pauvreté), une constatation s'impose : si les firmes n'intègrent pas rapidement les principes de la responsabilité sociale et du développement durable, le risque est grand que la société leur retire ce que les Anglo-Saxons appellent leur « *licence to operate* », leur permis d'opérer. Car, une partie de la société remet brutalement en cause le système capitaliste, comme le disait sans fard une militante indienne anti-mondialisation, dans un reportage sur Arte, le 16 novembre 2001 : « *La guerre civile mondiale a commencé. Depuis la manifestation du 30 novembre 1999 à Seattle et la décapitation du World Trade Center à New York le 11 septembre 2001, on peut main-*

tenant raisonnablement envisager la mort prochaine d'un système inique, stupide, absurde et violent : le capitalisme ».

Un capitalisme « éthique », qui intégrerait les valeurs du développement durable, serait-il la réponse à la critique radicale qui éclate partout dans le monde ? Ces nouveaux « concepts » de responsabilité sociale des entreprises et de développement durable permettront-ils de « dépasser » l'opposition dialectique entre les « décideurs économiques de Davos » et « la société civile de Porto Alegre » ? Ou bien le capitalisme « éthique » n'est-il que le dernier avatar tragique du « meilleur des mondes » ?

Il serait encore présomptueux de vouloir répondre à ces questions. Tout juste peut-on constater avec le sociologue Tonino Perna, que : « *La dimension éthique est en train de devenir la dernière frontière sur laquelle se joue l'avenir du capitalisme globalisé. C'est là où le contraste entre "gouvernement mondial" et société civile organisée se montrera avec éclat dans les prochaines années* ». (462)